

Porter une vision de l'économie régionale

C'est la mission que Roland Gomez, nouveau président de la CCIR, veut lui assigner en tant "qu'entraîneur-coach"

Président-fondateur du groupe de travail temporaire Proman, dont le siège est à Manosque, Roland Gomez est aussi, depuis hier matin, le nouveau président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR). Élu à l'unanimité après avoir assuré un intérim de quelques semaines, il succède à Alain Lacroix, démissionnaire le 23 avril dernier, après avoir achevé quelques jours auparavant, son mandat à la présidence du directeur de la Caisse d'Épargne Cépac. Le mode de fonctionnement de l'instance consulaire régionale exige en effet que la présidence revienne à un membre professionnellement actif.

À la tête de la CCIR jusqu'en 2021, Roland Gomez va donc se partager entre le groupe familial où il est d'ores et déjà secondé par son fils, lui aussi prénommé Roland, et une institution dont il dit "qu'elle doit évoluer".

Pourquoi?
"Parce que le gouvernement réduit la ressource fiscale des Chambres et qu'il faut compenser", répond Roland Gomez.

Or, les 18 CCIR, depuis la réforme de 2010, gèrent les produits d'imposition qu'elles redistribuent aux chambres territoriales. Sept dans notre région (Marseille Provence, Arles, Var, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes), chacune en prise avec un territoire diversifié. Toutes ont vu leurs ressources mincir (les 110 millions redistribués en 2011 ne sont plus que 65 millions cette année), et toutes sont appelées économiser et à trouver de nouveaux subsides que la CCIR devra répartir au prorata des besoins.

"Ce sujet de la redistribution fiscale est un dossier majeur et sera une des préoccupations de



LA PHRASE

"Dans cette période de turbulences, je souhaite rassembler et rassurer chacune de nos CCIT, sur ma volonté de leur donner les moyens d'agir efficacement sur leur territoire."

Roland Gomez, président de la CCIR Provence-Alpes-Côte d'Azur.

/PHOTO DR

mon mandat", prévient Roland Gomez. Qui, pour cela, fort de son expérience de chef d'entreprise reconnu par ses pairs - Proman, n°5 français du travail temporaire gère 352 agences en France et réalise un chiffre d'affaires qui sera de 2 milliards d'euros en 2019 - et de son talent de négociateur, a choisi de se mettre dans la peau "d'un entraîneur-coach dont la valeur ajoutée s'évalue à son aptitude à faire naître des consensus sur les enjeux régionaux".

À ses yeux la CCIR doit "être rassemblée" et doit devenir "entrepreneuriale". Dans le même temps, les chambres territoriales vont devoir aussi rompre avec leurs habitudes et mettre de côté les querelles d'ego territorial pour se montrer davantage solidaires entre-elles,

qu'elles soient métropolitaines ou départementales. Des évolutions que Roland Gomez, sans faire campagne durant son intérim et en tant que président de la CCI des Alpes-de-Haute-Provence, a pris soin d'évoquer avec ses pairs pour établir une feuille de route.

La suite, évoquée hier, en découle. Il va falloir devenir plus efficace et rendre le réseau des sept CCI plus cohérent; l'organisation va devoir être revue et plusieurs fonctions mutualisées; le soutien aux entreprises va être réaffirmé. Car ce que veut surtout Roland Gomez, c'est "recentrer la CCIR sur son cœur de métier: porter une vision de l'économie régionale". Pour la défendre, créer des emplois et de la richesse. La seule manière de véritablement générer de nouvelles ressources.

Jean-Luc CROZEL

jlcrozel@laprovence-presse.fr

de Provence, 15/06